

Un suivi régional prospectif de la santé mentale est mis en place avec une analyse trimestrielle d'indicateurs de santé mentale issus des sources de données suivantes :

- Les passages aux urgences (Oscour[®]) et les actes médicaux SOS Médecins ;
- Les informations recueillies auprès de la population adulte par l'enquête CoviPrev.

Ces trois sources sont actuellement les seules exploitables dans un délai court après la collecte, permettant une surveillance réactive et continue de l'évolution de la santé mentale en population générale. Les autres sources de données disponibles pour la surveillance de la santé mentale font l'objet de bilans retrospectifs annuels ou pluriannuels, avec un délai variable de consolidation des données allant de quelques mois à plus d'une année.

POINTS CLÉS

Indicateurs de passages aux urgences du réseau Oscour[®] :

- Chez l'adulte (18 ans et plus) : hausse du recours aux urgences pour **troubles psychiques** en février 2022 par rapport aux années précédentes à la même période.
- Chez les 11 ans et plus : nombre mensuel de passages aux urgences pour **idées suicidaires** toujours élevé et en augmentation sur les deux premiers mois de l'année 2022.
- Chez les 11 ans et plus : nombre mensuel de passages aux urgences pour **geste suicidaire** en février 2022 supérieur à celui observé en février 2021 mais avec une part d'activité similaire.
- Chez l'enfant (<18 ans) :
 - Nombre mensuel de passages aux urgences pour **troubles psychiques** en février 2022 similaire à celui observé en février 2021 mais supérieur à la moyenne mensuelle observée en février sur la période 2018-2020.
 - Persistance de la hausse du nombre mensuel moyen de passages aux urgences pour **idées suicidaires chez les 11-17 ans** en 2022, nombre supérieur à ceux observés les années précédentes à la même période.
 - Nombre mensuel moyen de passages aux urgences pour **geste suicidaire chez les 11-17 ans** en 2022 supérieur à celui observé en 2021 à la même période.

Indicateurs issus de l'enquête CoviPrev :

En vagues d'enquête 31-32 (11 janvier – 14 février 2022) :

- Légère hausse des déclarations pour états anxieux (20 %) et pensées suicidaires (10 %)
- Stabilité de la fréquence des problèmes de sommeil déclarés qui reste élevée (69 %)
- Stabilité de la fréquence des états dépressifs (13 %) et du score de satisfaction de vie (83 %)

Aucune évolution statistiquement significative de ces indicateurs n'a été observée en ce début d'année 2022 (V31-32) par rapport à fin 2021 (V29-30).

TROUBLES PSYCHIQUES ADULTES ET ENFANTS

Chez l'adulte :

En ce début d'année 2022, les troubles psychiques chez l'adulte suivent une tendance à la hausse en Pays de la Loire, avec plus de 2 800 passages observés en février 2022 (figure 1). Ce nombre mensuel était supérieur à celui de février 2021 (+25 %) et au nombre mensuel moyen observé en février sur la période 2018-2020 (+41%). Il en était de même pour la part d'activité mensuelle qui enregistrait un pic de 7,2 % en février 2022 (soit +12 % par rapport à février 2021 et +31 % par rapport à la moyenne mensuelle 2018-2020).

En 2021, le nombre mensuel de passages aux urgences pour troubles psychiques et la part d'activité étaient globalement plus élevés que la moyenne mensuelle 2018-2020. Un pic de passages aux urgences a été enregistré en septembre 2021 avec près de 3 200 passages (soit une part d'activité de 7 %) (figure 1).

Chez l'enfant :

En Pays de la Loire, le nombre mensuel de passages aux urgences pour troubles psychiques chez l'enfant en février 2022 (418 passages) était globalement similaire à celui de février 2021 mais supérieur au nombre mensuel moyen observé en février sur la période 2018-2020 (+66 %). La part d'activité mensuelle était inférieure à celle de février 2021 (-16 %) mais supérieure à la moyenne mensuelle 2018-2020 (+70 %)

(figure 2). En 2021, le nombre mensuel de passages aux urgences pour troubles psychiques et la part d'activité étaient globalement plus élevés que la moyenne mensuelle 2018-2020. Un pic des passages aux urgences a été enregistré en septembre puis en novembre 2021, avec respectivement 522 et 521 passages (figure 2).

Figure 1 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour troubles psychiques et part d'activité mensuelle pour les années 2018 à 2021, et janvier-février 2022, chez les **18 ans et plus** (source : Oscour®)

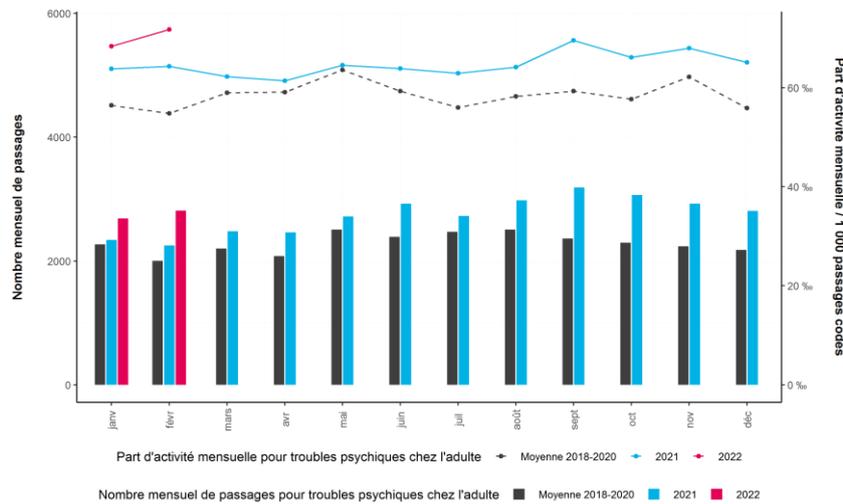
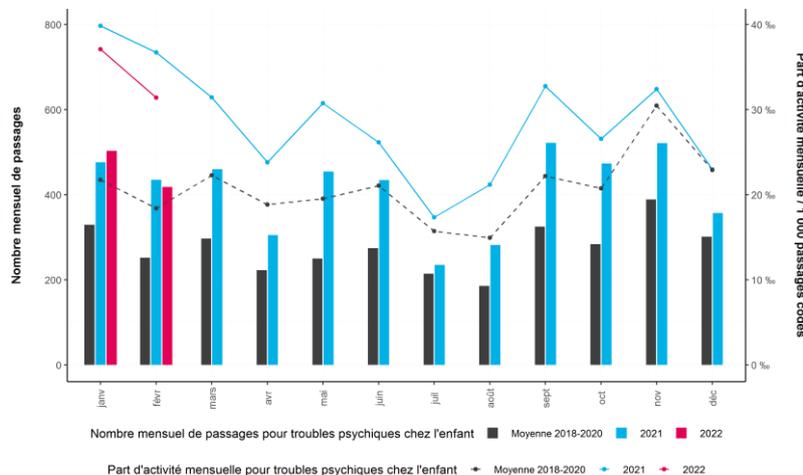


Figure 2 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour troubles psychiques et part d'activité mensuelle pour les années 2018 à 2021, et janvier-février 2022, chez les **moins de 18 ans** (source : Oscour®)



GESTE SUICIDAIRE

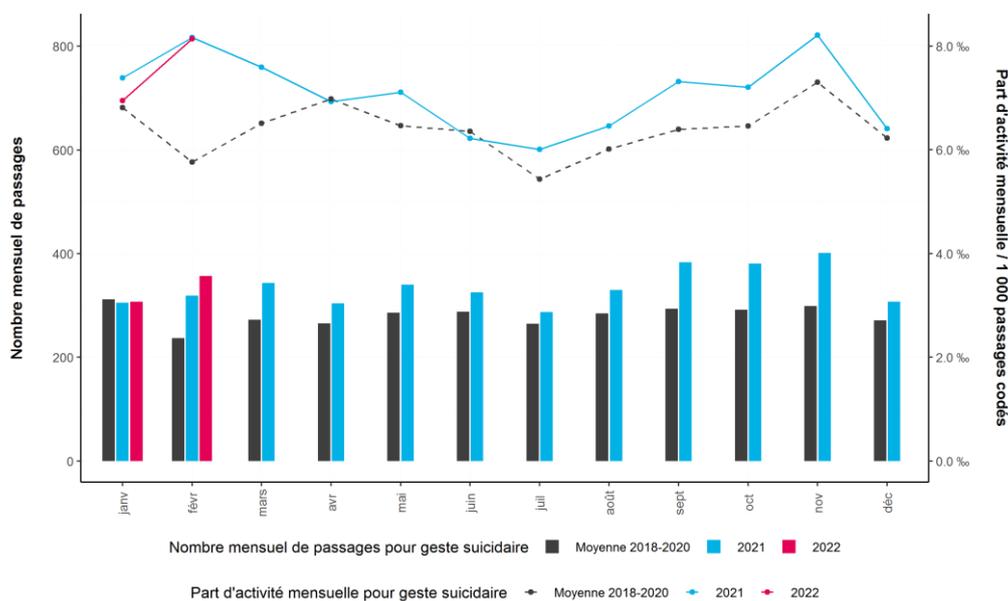
Chez les 11 ans et plus :

En Pays de la Loire, le nombre mensuel de passages aux urgences pour geste suicidaire chez les 11 ans et plus était en hausse en février 2022 (357 passages), comparé à celui de février 2021 (+12 %) et au nombre mensuel moyen observé en février sur la période 2018-2020 (+51 %). La part d'activité mensuelle était, quant à elle, similaire à celle de février 2021 mais supérieure à la moyenne mensuelle 2018-2020 (+41 %) (figure 3).

En 2021, le nombre mensuel de passages aux urgences pour geste suicidaire et la part d'activité étaient globalement plus élevés que la moyenne mensuelle 2018-2020. Un pic de passages aux urgences pour geste suicidaire a été enregistré en novembre 2021 avec 401 passages (figure 3).

Chez les 11-17 ans, une augmentation des passages aux urgences pour geste suicidaire avait été rapportée lors des précédentes éditions de ce bulletin. Après un pic de 86 passages observé en novembre 2021, le nombre mensuel moyen de passages était de 58 pour les premiers mois de l'année 2022 (vs 47 en janvier-février 2021).

Figure 3 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour geste suicidaire et part d'activité mensuelle pour les années 2018 à 2021, et janvier-février 2022, chez les 11 ans et plus (source : Oscour®)



IDEES SUICIDAIRES

Chez les 11 ans et plus :

En Pays de la Loire, un pic de passages aux urgences pour idées suicidaires chez les 11 ans et plus a été enregistré en février 2022 : 154 passages, soit +27 % par rapport à février 2021 et +164 % par rapport au nombre mensuel moyen observé en février sur la période 2018-2020. La part d'activité de février 2022 (0,4 %) était également la plus élevée par rapport aux années précédentes (+13 % par rapport à février 2021 et +150 % par rapport à la moyenne mensuelle 2018-2020) (figure 4).

En 2021, le nombre mensuel de passages aux urgences pour idées suicidaires et la part d'activité étaient globalement plus élevés que la moyenne mensuelle 2018-2020. Un pic de passages aux urgences pour idées suicidaires a été enregistré en juin 2021, avec 138 passages (figure 4).

Chez les 11-17 ans, une augmentation des passages aux urgences pour idées suicidaires avait été rapportée lors des précédentes éditions de ce bulletin. Après un pic des passages observé de septembre à novembre 2021 sous forme de plateau (avec 45 passages par mois), le nombre mensuel moyen de passages aux urgences pour idées suicidaires a augmenté dans cette tranche d'âge en début d'année 2022 (58 vs 38 en janvier-février 2021).

Figure 4 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour idées suicidaires et part d'activité mensuelle pour les années 2018 à 2021, et janvier-février 2022, chez les 11 ans et plus (source : Oscour®)



AUTRES INDICATEURS SURVEILLÉS

Lors des précédentes éditions de ce bulletin, une augmentation des passages aux urgences pour troubles de l'humeur avait été rapportée chez les moins de 18 ans, avec un pic de 134 passages observé en novembre 2021. En ce début d'année 2022, le nombre mensuel moyen de passages aux urgences pour ce recours chez les jeunes était de 114 passages (vs 107 en janvier-février 2021).

Aucune évolution notable n'a été observée pour les autres indicateurs de passages aux urgences tous âges entre les périodes 2018-2020, 2021 et 2022, à savoir les passages aux urgences pour troubles de l'humeur, troubles anxieux, troubles psychotiques transitoires et troubles de l'alimentation (cf. figures 5 à 7).

Concernant les actes SOS Médecins, le nombre mensuel d'actes pour angoisse tous âges a augmenté en début d'année 2022 par rapport à fin 2021, pour atteindre près de 400 actes en février (soit +13 % par rapport à février 2021 et +34 % par rapport à la moyenne mensuelle 2018-2020). Aucune évolution notable n'a été observée pour les autres indicateurs tous âges, à savoir les actes SOS Médecins pour état dépressif et troubles du comportement. A noter, cependant, qu'en raison d'un incident de transmission, les données de SOS Médecins Saint-Nazaire ne sont pas disponibles depuis le 16 février 2022.

Figure 5 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour troubles de l'humeur et part d'activité mensuelle pour les années 2018 à 2021, et janvier-février 2022, tous âges (source : Oscore®)

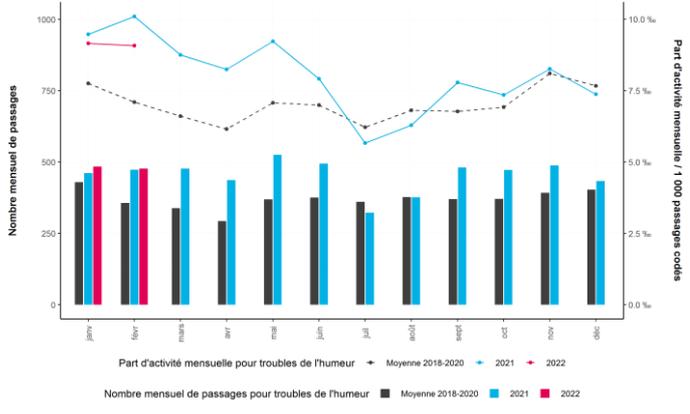


Figure 6 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour troubles anxieux et part d'activité mensuelle pour les années 2018 à 2021, et janvier-février 2022, tous âges (source : Oscore®)

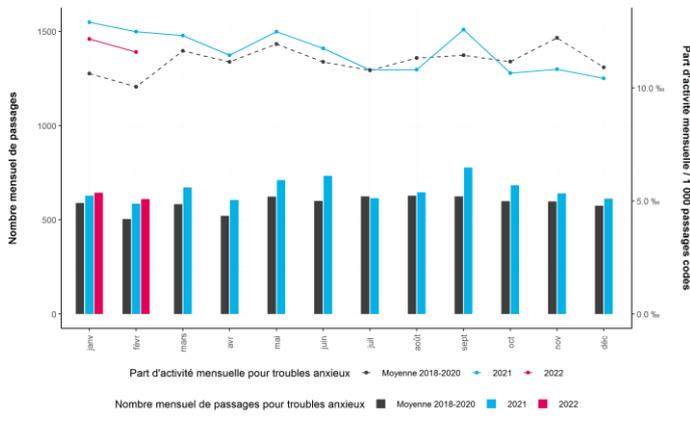
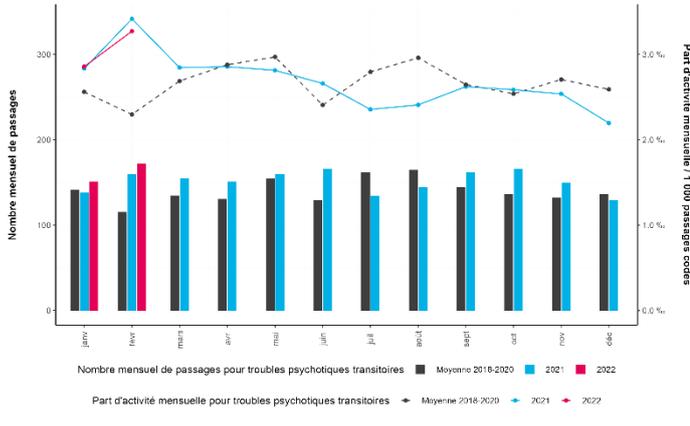


Figure 7 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour troubles psychotiques transitoires et part d'activité mensuelle pour les années 2018 à 2021, et janvier-février 2022, tous âges (source : Oscore®)



INDICATEURS DE SANTE MENTALE DE L'ADULTE

Les données proviennent de l'Enquête CoviPrev Santé publique France, enquêtes Internet répétées auprès d'échantillons indépendants non probabilistes de 2 000 personnes âgées de 18 ans et plus, résidant en France métropolitaine (Access panel), de mars 2020 à février 2022. Pour plus d'informations : [Enquêtes CoviPrev](#)

Dans la région Pays de la Loire (figure 8 et tableau 1), les fréquences des problèmes de sommeil et des états dépressifs déclarés étaient globalement stables en ce début d'année 2022 par rapport à fin 2021 (respectivement 68,7 % et 13,1 % en V31-32 vs 69,5 % et 12,7 % en V29-30). Une hausse des déclarations pour états anxieux était enregistrée (20,0 % en V31-32 vs 17,2 % en V29-30), notamment en février 2022 avec une prévalence de 23 % (IC de [16,1-31,9]) (vs moins de 20 % depuis février 2021). De même, une légère augmentation des déclarations de pensées suicidaires relevées au cours des 12 derniers mois a été observée (9,9 % en V31-32 vs 8,1 % en V29-30). A noter qu'aucune évolution statistiquement significative de ces indicateurs n'a cependant été observée entre les vagues d'enquête 31-32 et 29-30 (tableau 1).

Au total, près de 83 % des répondants déclaraient être actuellement satisfaits de leur vie en ce début d'année 2022 (vagues 31-32). Cette fréquence était stable par rapport aux vagues d'enquête de fin d'année 2021 (vagues 29-30).

Figure 8 : Évolution de la fréquence des indicateurs de santé mentale, Pays de la Loire (source : enquêtes déclaratives CoviPrev)

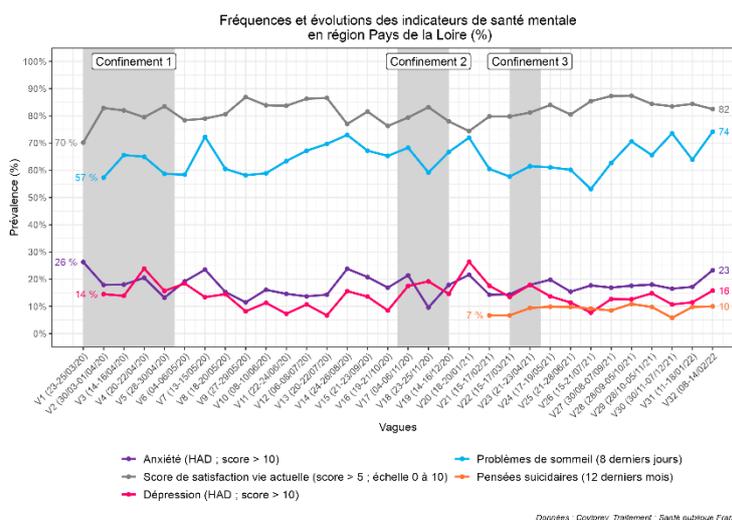


Tableau 1: Évolution par vagues regroupées de la fréquence des indicateurs de santé mentale, Pays de la Loire (source : enquêtes déclaratives CoviPrev)

Vagues (dates)	Vagues 29-30 (octobre - décembre 2021)	Vagues 31-32 (janvier - février 2022)	Tendance	Tendance significative*
Période enquête	28/10 - 07/12/2021	11/01 - 14/02/2022		
Nombre de personnes interrogées	243	242		
Mesure appliquée, % pondéré [intervalle de confiance à 95%]				
Anxiété (HAD ; score>10)	17,2 % [12,9 % - 22,5 %]	20,0% [15,4% - 25,5 %]	Hausse	Non
Problèmes de sommeil (au cours des 8 derniers jours)	69,5 % [63,3 % - 75,0 %]	68,7 % [62,5 % - 74,3 %]	Stable	Non
Dépression (HAD ; score>10)	12,7 % [9,1 % - 17,6 %]	13,1 % [9,4 % - 17,9 %]	Stable	Non
Pensées suicidaires (au cours des 12 derniers mois)	8,1 % [5,2 % - 12,3 %]	9,9 % [6,7 % - 14,4 %]	Légère hausse	Non
Score de satisfaction vie actuelle	83,3 % [78,0 % - 87,6 %]	82,9 % [77,4 % - 87,2 %]	Stable	Non

*Tendance significative si $p < 0,05$

I INDICATEURS OSCOUR ET SOS MEDECINS

En 2021, le réseau Oscour® comptait 680 services d'urgences participants et couvrait 94,5 % des passages aux urgences de France (métropole et Outre-Mer à l'exception de la Martinique). En Pays de la Loire, tous les services d'urgences participent à ce réseau. Une amélioration du codage des diagnostics médicaux a été observée entre 2019 et 2020, passant de 68 % à 74 %, liée à une hausse du codage en Mayenne depuis mai 2020. Pour plus d'informations : [Réseau Oscour®](#).

En 2021, les données SOS Médecins sont disponibles pour 62 des 63 associations SOS Médecins réparties sur l'ensemble du territoire (à l'exception de la Martinique en Outre-Mer). En Pays de la Loire, 2 associations SOS Médecins sont présentes : Nantes et Saint-Nazaire. En 2021, 96 % des diagnostics médicaux étaient codés. En raison d'un incident de transmission, les données de SOS Médecins Saint-Nazaire ne sont pas disponibles depuis le 16 février 2022. Pour plus d'informations : [Réseau SOS Médecins](#).

PASSAGES AUX URGENCES

- **Troubles psychiques de l'adulte** : cet indicateur global regroupe tous les passages aux urgences avec au moins un diagnostic parmi ceux inclus dans les indicateurs listés ci-dessous ou un parmi les diagnostics relatifs au stress (réaction aiguë à un facteur de stress, état de stress post-traumatique et troubles de l'adaptation), aux consommations de substances psychotropes ou aux troubles des conduites (trouble des conduites limité au milieu familial, type socialisé et mal socialisé, trouble oppositionnel avec provocation et autres troubles des conduites).
- **Troubles psychiques de l'enfant** : cet indicateur global regroupe tous les passages aux urgences pour au moins des diagnostics suivants : symptômes et signes relatifs à l'humeur (notamment agitation et idées suicidaires) ; troubles anxieux (trouble panique, anxiété généralisée, trouble anxieux et dépressif mixte, troubles somatoformes, troubles émotionnels débutant spécifiquement dans l'enfance) ; troubles de l'humeur (épisodes dépressifs, troubles dépressifs récurrents, troubles de l'humeur persistants, autres troubles de l'humeur) ; troubles des conduites et troubles mixtes des conduites et des émotions ; réaction à un facteur de stress sévère et troubles de l'adaptation ; troubles de l'alimentation ; autres troubles du comportement et autres troubles émotionnels apparaissant habituellement durant l'enfance ou à l'adolescence.

Outre les regroupements présentés ci-dessus, les indicateurs suivants font également l'objet d'une surveillance.

- **Gestes suicidaires** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences en lien avec un geste suicidaire certain (auto-intoxications et lésions auto-infligées) ou probables (intoxications médicamenteuses, effet toxique de pesticides et asphyxie d'intention non déterminée).
- **Idées suicidaires** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour des symptômes et signes relatifs à l'humeur de type Idées suicidaires.
- **Troubles de l'humeur** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour épisode maniaque, trouble affectif bipolaire, épisodes dépressifs, troubles dépressifs récurrents, troubles de l'humeur persistants et troubles mentaux et du comportement associés à la puerpéralité (notamment dépression postpartum). Les épisodes dépressifs représentent en moyenne 80 % des passages compris dans cet indicateur.
- **Troubles anxieux** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour troubles anxieux phobiques, autres troubles anxieux (trouble panique, anxiété généralisée et trouble anxieux et dépressif mixte) et autres (trouble obsessionnel compulsif ou TOC, troubles dissociatifs de conversion, troubles somatoformes et tétanie). Les passages pour autres troubles anxieux (trouble panique, anxiété généralisée et trouble anxieux et dépressif mixtes) représentent en moyenne 80 % des passages compris dans cet indicateur.
- **Troubles psychotiques** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour schizophrénie, trouble schizotypique, troubles délirants persistants, troubles psychotiques aigus et transitoire, troubles délirants induits, troubles schizo-affectifs, psychoses non organiques, autres symptômes et signes relatifs aux perceptions générales (hallucinations).
- **Troubles de l'alimentation** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour anorexie mentale, boulimie, hyperphagie, vomissements et autres troubles de l'alimentation.

ACTES MÉDICAUX SOS MÉDECINS

- Les actes SOS Médecins pour angoisse, état dépressif et troubles du comportement font également l'objet d'une surveillance.

I INDICATEURS COVIPREV

Depuis le 23 mars 2020, Santé publique France a lancé, avec le groupe BVA, l'enquête CoviPrev en population générale pour suivre et comprendre l'évolution des comportements (gestes barrières, confinement, consommation d'alcool et de tabac, alimentation et activité physique) et de la santé mentale (bien-être, troubles). Les indicateurs de santé mentale suivis sont : les états anxieux et dépressifs, les problèmes de sommeil, les pensées suicidaires et le score de satisfaction de vie. En Pays de la Loire, le nombre de répondants par vague varie de 104 à 131. Pour plus d'informations : [Enquêtes CoviPrev](#) .



Remerciements

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires contribuant à la surveillance syndromique par les réseaux Oscour® et SOS Médecins :

- Les services d'urgences membres du réseau Oscour®
- La Fédération et les Observatoires Régionaux des Urgences (FEDORU et ORU), les concentrateurs régionaux de résumés de passages aux urgences (RPU)
- La Fédération SOS Médecins France et les associations SOS Médecins
- La Société Française de Médecine d'Urgence (SFMU)



Pour plus d'informations

Sur la surveillance de la santé mentale :

[CoviPrev : une enquête pour suivre l'évolution des comportements et de la santé mentale pendant l'épidémie de COVID-19](#)

Sur les sources de données Oscour® et SOS Médecins :

[Bulletins SurSaUD® \(SOS médecins, Oscour®, Mortalité\)](#)

Rappelons qu'en présence de signes de dépression (tristesse, perte d'intérêt, d'énergie) ou d'anxiété (tension, irritabilité), il est important de s'informer et d'en parler afin d'être conseillé sur les aides et les solutions disponibles. Il ne faut pas hésiter à en parler à ses proches et à prendre conseil auprès de son médecin ou à appeler le **0 800 130 000** pour demander à être orienté vers une écoute ou un soutien psychologique.

Pour plus d'informations sur la santé mentale et les ressources disponibles :

Site de Santé publique France :

<https://www.santepubliquefrance.fr/coronavirus/sante-mentale>

Site de l'ORS Pays de la Loire : [Etude sur la santé mentale des adolescents des Pays de la Loire au regard de l'épidémie de Covid-19, janvier 2022](#)

Sur la surveillance de l'épidémie de COVID-19 :

[Dossier thématique: Infection à coronavirus](#)

[Points épidémiologiques COVID-19](#)



Rédacteur en chef

Lisa King, responsable de
Santé publique France Pays
de la Loire

Equipe de rédaction

Noémie Fortin
Delphine Barataud
Elise Chiron
Sophie Hervé
Caroline Huchet-Kervella
Florence Kermarec
Anne-Hélène Liebert
Pascaline Loury
Ronan Ollivier
Julie Prudhomme
Samantha Valyi

Citer cette source :

Santé mentale. Point
épidémiologique Pays de la Loire
trimestriel N°3.

Saint-Maurice : Santé publique
France.

En ligne sur :

www.santepubliquefrance.fr